

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décision du 15 janvier 2019 portant affectation à la mission des audits du contrôle général économique et financier

La cheffe du contrôle général économique et financier,
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4;
Vu l'arrêté du 23 novembre 2009 portant création de la mission fonctionnelle « Audit » du service du contrôle général économique et financier;
Vu l'arrêté du 3 janvier 2019 portant affectation de Mme Claire O'BRIEN au contrôle général économique et financier,

Décide:

Article 1^{er}

Mme Claire O'BRIEN, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission des audits du contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 15 janvier 2019.

La cheffe du contrôle général économique et financier,
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE